

Assurances et gestion des risques Insurance and Risk Management

Le tsunami meurtrier du 26 décembre 2004

Rémi Moreau

Volume 73, Number 1, 2005

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1107009ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1107009ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Faculté des sciences de l'administration, Université Laval

ISSN

1705-7299 (print)

2371-4913 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Moreau, R. (2005). Le tsunami meurtrier du 26 décembre 2004. *Assurances et gestion des risques / Insurance and Risk Management*, 73(1), 105–117.
<https://doi.org/10.7202/1107009ar>

Article abstract

The author describes the magnitude of the tsunamis that devastated parts of many South-East Asian countries by December 26, 2004, mainly Indonesia, Sri Lanka, India and Thailand, killing 300,000 people, the most important human race disaster of all times. The enormity of the human tragedy is difficult to comprehend and the thoughts are firstly with the victims of that huge catastrophe.

He also looks at the global and generous contributions and donations from world governments, private enterprises and humanitarian groups to support recovery and humanitarian efforts in the wake of such a tremendous tragedy, including UN contributions and multiple aid efforts and medical assistance.

As the world continued to examine the economic cost of relief and rehabilitation for the deadly Indian Ocean tsunamis, insurance industry estimates put total insured losses between \$5 billion and \$10 billion. Insured losses were expected to be small as the percentage of the overall economic losses because of the limited amount of property insurance coverage purchased in the affected countries.

Finally, he examines lessons learned from the impact and management of future tsunami catastrophes, initiated by UN in partnership with governments, which have key roles to play in disaster prevention, financial support and recovery.

Assurances et gestion des risques, vol. 73(1), avril 2005, 105-118
Insurance and Risk Management, vol. 73(1), April 2005, 105-118

Le tsunami meurtrier du 26 décembre 2004

par Rémi Moreau

RÉSUMÉ

L'auteur décrit l'ampleur des tsunamis qui ont dévasté partiellement de nombreux pays en Asie du Sud-Est, le 26 décembre 2004, principalement l'Indonésie, le Sri Lanka, l'Inde et la Thaïlande, tuant 300 000 personnes, la plus grande catastrophe humaine de tous les temps, et dont l'ampleur est encore difficile à comprendre. Les premières pensées vont d'abord aux victimes de cette énorme tragédie.

Puis, il décrit la contribution financière généreusement apportée dans le monde entier par les gouvernements, les entreprises et les organisations humanitaires dans la foulée de ce drame, incluant l'aide et le support de l'ONU, notamment sur le plan financier et médical.

Bien que le bilan des coûts économiques n'était pas encore finalisé, les premières estimations de l'industrie de l'assurance ont situé l'ensemble des pertes assurées entre 5 et 10 milliards de dollars. Les dégâts assurés ne seraient pas très élevés par rapport à l'ensemble des pertes économiques, vu la faible pénétration de l'assurance dans les zones sinistrées.

Enfin, il tire certains enseignements initialement dégagés par l'ONU et plusieurs pays qui ont un rôle majeur à jouer sur le plan de la prévention, afin de mieux prévenir les futures catastrophes de cette nature et mieux financer les opérations de secours et de reconstruction.

ABSTRACT

The author describes the magnitude of the tsunamis that devastated parts of many South-East Asian countries by December 26, 2004, mainly Indonesia, Sri Lanka, India and Thailand, killing 300,000 people, the most important human race disaster of all times. The enormity of the human tragedy is difficult to comprehend and the thoughts are firstly with the victims of that huge catastrophe.

He also looks at the global and generous contributions and donations from world governments, private enterprises and humanitarian groups to support recovery and humanitarian efforts in the wake of such a tremendous tragedy, including UN contributions and multiple aid efforts and medical assistance.

As the world continued to examine the economic cost of relief and rehabilitation for the deadly Indian Ocean tsunamis, insurance industry estimates put total insured losses between \$5 billion and \$10 billion. Insured losses were expected to be small as the percentage of the overall economic losses because of the limited amount of property insurance coverage purchased in the affected countries.

Finally, he examines lessons learned from the impact and management of future tsunami catastrophes, initiated by UN in partnership with governments, which have key roles to play in disaster prevention, financial support and recovery.

I. UN DÉSASTRE HUMAIN SANS PRÉCÉDENT

Il est à se demander pourquoi une telle catastrophe a provoqué autant d'émotion, alors que des millions de sidéens, au fond de l'Afrique, vivent, silencieux, leur propre tsunami, dans l'indifférence du monde. Parce que nous ressentons, solidaires et impuissants, que cette Terre tourne, agitée, en proie à des convulsions, à des contractions géophysiques, que ce deuil – une victime sur trois étant un enfant – s'est produit durant une période de festivité, sur des îles paradisiaques remplies de touristes internationaux, qu'un tel drame peut aussi être l'engrais d'une prise de conscience de la nécessité pour les pays riches d'aider véritablement, au-delà des discours remplis d'onction, les pays pauvres de ce village global, notre planète commune.

Témoins impuissants, nous venons d'assister, en direct, à l'une des plus grandes catastrophes humanitaires de l'ère moderne, du moins depuis que des statistiques événementielles sont compilées. Le bilan de l'horreur n'a cessé de s'amplifier, depuis les tsunamis meurtriers et dévastateurs du 26 décembre 2004, qui ont frappé une quinzaine de pays riverains de l'océan Indien, soit les pays suivants de l'Asie du Sud-Est : Indonésie (Sumatra), Sri Lanka, Inde (district de Nagapattinam), Andaman et Nicobar, Thaïlande, Somalie, Myanmar, Maldives, Malaisie, Tanzanie, Seychelles, Birmanie, Bangladesh, Réunion, Tanzanie, Kenya. Deux jours après le sinistre – le plus grand depuis un siècle –, on recensait 55 000 morts, le lendemain 80 000 morts, 125 000 au premier jour de l'année 2005, 155 000 le 6 janvier. Le nombre de victimes s'alourdissant, les eaux stagnantes, contaminées, pouvant être aussi meurtrières que les vagues défer-

lantes, on dénombrait 160 000 morts le 9 janvier et 30 000 disparus, 500 000 blessés et cinq millions de sans-abri, puis 218 000 morts le 17 janvier. Au moment de remettre cette copie à l'éditeur, à la mi-février, le nombre de victimes, mortes ou présumées mortes s'élevaient à près de 300 000, pour l'ensemble des pays touchés, dont 80 % dans le nord de l'île indonésienne de Sumatra. À elle seule, l'Indonésie, principalement la province de Sumatra, comptait plus de 240 000 morts ou présumés morts, ce pays payant le prix fort pour sa proximité avec l'épicentre du séisme. Parmi les autres pays touchés, mentionnons : le Sri Lanka (30 000 morts), l'Inde (16 000 morts), la Thaïlande (5 300 morts).

L'Unicef rappelait, à juste titre, dans les premiers jours de crise, que des millions de personnes restaient exposées à un grave risque d'épidémie, comme le choléra, le typhus, la dengue, la malaria, la typhoïde et la dysenterie, aggravé par le manque de vivres, d'eau potable et de produits de première nécessité. Les blessures des rescapés se sont infectées et de nombreux cas de gangrène et de pneumonie ont été signalés. L'OMS a immédiatement envoyé en Asie du Sud-Est des millions de pastilles de purification d'eau, des médicaments et du matériel chirurgical. Finalement, même si la catastrophe sanitaire tant redoutée ne s'est pas produite, le Programme humanitaire mondial (PAM) faisait état, un mois après l'événement, que de nombreux rescapés indonésiens, notamment dans la province d'Aceh, souffraient de malnutrition, en raison de l'augmentation des prix et de la pénurie des aliments.

L'Unicef s'est aussi alarmé d'une possible hausse du trafic d'enfants, notamment en Indonésie, où quelque 35 000 enfants sont orphelins, sans-abri ou séparés de leurs parents. Le Fonds des Nations unies pour la population s'est aussi inquiété pour les femmes, laissées dans un état d'extrême vulnérabilité, dans des régions où les questions de viols, d'abus sexuels, de trafic et d'exploitation constituaient déjà un grave problème.

Au nombre des victimes étrangères, on comptait, au début de janvier, pas moins de 10 000 morts ou disparus. Dans la foulée du raz-de-marée, selon un bilan provisoire datant de la mi-février, sept Canadiens étaient décédés et 15 portés disparus.

Tout a commencé par un séisme sous-marin, de magnitude 9 – l'un des cinq plus puissants en intensité jamais survenus en ce siècle, qui correspondrait à l'explosion de 30 bombes atomiques similaires à celle d'Hiroshima – qui s'est produit, en ce dimanche fatidique du 26 décembre 2004, sur la côte ouest du nord de Sumatra, résultat d'un affrontement titanesque entre la plaque indo-austra-

lienne passant sous la plaque continentale, dite eurasiennne, (autrement dit, la plaque tectonique indienne qui s'enfonce sous la plaque birmane, provoquant un point de rupture exceptionnel sur plus de 800 kilomètres dans la croûte océanique). À titre de comparaison, le plus intense séisme jamais enregistré fut de magnitude 9,5, celui qui frappa les côtes chiliennes le 22 mai 1960, sculptant une faille de plus d'un millier de kilomètres de longueur. Mentionnons aussi ceux de Kamchatka, en Russie, en 1952 (9,2), d'Alaska en 1957 (9,1) et 1964 (9,2).

Il y a 85 millions d'années, après la formation de l'océan Indien, la plaque australienne, qui porte l'Inde, s'est séparée de l'Afrique, traversant l'océan à la vitesse de 10 centimètres par an. Il y a 50 millions d'année, l'Inde est entrée en collision avec l'Eurasie, une pression qui a créé la chaîne himalayenne, les plus hautes montagnes du monde, créant, toujours et encore, d'importantes explosions volcaniques, suivies de puissants tsunamis. À titre d'exemples :

- en 1833, un séisme de magnitude 8,9 s'est produit au centre de Sumatra ;
- en 1861, un autre séisme de magnitude 8,5 trouvait son épicentre sur l'île de Nias ;
- en 1883, le volcan Krakatau (Indonésie) a provoqué un tsunami qui a tué 36 000 personnes.

Des études de paléosismicité, menées à partir de sédiments anciens, concluent que des contraintes se concentrent sur les grandes failles (faille de Sumatra, faille de Sulawesi, faille des Philippines) en moyenne tous les 50 à 100 ans. Les experts n'hésitent pas à prédire un très gros séisme, supérieur à 8,5 dans un proche avenir, en plein milieu de Sumatra, là où a eu lieu celui de 1833.

Rappelons les tremblements de terre et les irrutions volcaniques les plus meurtriers de l'histoire récente :

- Pérou (1970) : 60 000 morts ;
- Chine (1976) : 250 000 morts ;
- Iran (1978) : 25 000 morts ;
- Guatemala (1976) : 22 000 morts ;
- Colombie (1985) : 23 000 morts ;
- Arménie (1988) : 25 000 morts ;
- Iran (1990) : 50 000 morts ;
- Iran (2003) : 31 000 morts.

L'onde sismique, partie des profondeurs de l'océan, au large de Sumatra, qui s'est propagée à une vitesse phénoménale de 40 000 kilomètres à l'heure, a généré trois vagues successives monstrueuses, se déplaçant, quant à elles, entre 700 et 800 kilomètres/heure, véritable mur liquide variant entre 5 à 8 mètres de hauteur, parfois 10 mètres – l'équivalent d'un édifice de trois étages – bouffant tout, projetant tout, ravageant tout sur leur passage : hommes, femmes, enfants, maisons, autos, bateaux, objets, tout devenant des armes, balayés comme des fétus de paille. Une heure après le désastre de l'île de Sumatra, en Indonésie, le raz-de-marée atteignait le Sri Lanka, trois heures plus tard les côtes indiennes, huit heures plus tard le Kenya. Au fur et à mesure qu'un tsunami se rapproche des côtes, la vitesse de la vague diminue mais son amplitude augmente.

En quelques secondes, les sites paradisiaques du sud de la Thaïlande, ces édens aux noms enchanteurs, se sont métamorphosés en pièges mortels : Khao Lak, Ko Phi Phi, Phuket, Nem Khem, Ko Lanta. Une vague abyssale a attaqué la presqu'île indonésienne de Meulaboh sur ses trois côtes en même temps, rasant une ville de 40 000 habitants, devenue un gigantesque cimetière. Dans la seule province indonésienne d'Aceh, plus de 10 000 corps ont été retrouvés en une seule journée, le 6 janvier, par quelque 30 000 militaires américains déjà dans la zone.

À l'échelle planétaire, cet effroyable événement n'est qu'un minime incident de la croûte terrestre, même si l'axe de la Terre a bougé de 2 centimètres. L'île de Simeulue, proche du foyer du séisme marin, s'est soulevée de plusieurs mètres, plus loin des atolls ont surgi du néant, l'île de Sumatra s'est même déplacée de 15 à 20 mètres au sud-ouest.

Dans les heures qui ont suivi, une trentaine de répliques de moindre intensité – 5 à 6 sur l'échelle de Richter – ont été ressenties, faisant craindre le pire.

Aurait-on pu sauver des vies sur les rives de l'océan Indien, en cette fin d'année ? Il semble que oui. D'abord, les sismologues peuvent enregistrer les ondes du sinistre moins de 15 minutes avant l'événement. Puis, il y a un délai de grâce entre les secousses sismiques et l'arrivée du puissant tsunami, près de l'épicentre. Il est difficile alors d'expliquer un si grand nombre de victimes au Sri Lanka, à plus de 1700 km de l'épicentre, et sur les côtes de l'Inde, à plus de 2000 km de ce point épacentrique. Naviguant à une vitesse de 800 km/h, la vague géante laissait plus de deux heures aux autorités indiennes pour donner l'alerte, sinon mettre à l'abri les populations, du moins leur permettant d'éviter les plages. Il est difficile de croire

que l'Inde, qui possède les meilleures universités d'Asie, n'ait pas de sismographes. Chez nous, certains collèges en possèdent dans leur sous-sol. Un système d'alerte au tsunami s'impose pour les pays de l'océan Indien.

De plus, si les écosystèmes côtiers n'avaient pas été si largement sacrifiés à l'urbanisme et au tourisme, les populations étant largement concentrées sur les côtes, ils auraient certainement diminué les dégâts, atténuant la force des vagues. Les mangroves, forêts de palétuviers, aux racines aériennes si caractéristiques, jouent un rôle tampon entre les milieux marins et terrestres, des rôles à la fois biologiques, d'abris fauniques et de lutte contre l'érosion, la houle et les tempêtes. Le sous-développement économique accentue l'ampleur des dommages. Quant la Terre gronde et se déchaîne, on l'a vu l'an dernier à Haïti, les pauvres sont touchés plus durement que les riches.

Parmi les États submergés, ce sont surtout la Thaïlande, le Sri Lanka et les Maldives qui risquent de subir la désaffection des vacanciers. En Thaïlande, la destination préférée des Européens est la presqu'île de Phuket, avec 2,5 millions de touristes annuellement et 2,7 milliards de dollars de retombées économiques.

2. L'AIDE INTERNATIONALE

L'aide internationale fut lente à démarrer. À preuve, hésitant, presque gêné, Colin Powell, promettait, le 27 décembre, une aide dérisoire de 15 millions de dollars.

Le 29 décembre, le président Bush renchérissait à 35 millions de dollars, annonçant la formation d'une coalition internationale, à laquelle participa le Canada, d'abord pour coordonner les secours planétaires, ensuite pour organiser les efforts de reconstruction, *la seule solution à court terme*, en matière de réponse aux catastrophes naturelles, comme le déplorait Charles Philippe David, titulaire de la chaire Raoul-Dandurand. Il est quand même réconfortant que les États-Unis, qui avaient mené la coalition de la guerre, mettent aussi en branle une coalition d'aide humanitaire. Il faut le souligner, il existe une tradition d'aide humanitaire et financière chez notre puissant voisin. En 2004, les États-Unis y ont consacré une enveloppe globale totalisant 2,4 milliards, soit 40 % de l'aide de tous les pays du monde.

Le président américain avait d'abord débloqué un montant initial et fourni l'assistance de l'armée américaine, d'équipes d'évaluation et de reconstruction, en plus des nombreux avions affrétés et des navires déroutés vers la Thaïlande, le Sri Lanka, l'Indonésie et certains autres pays d'Asie. Le 4 janvier, l'aide gouvernementale financière américaine totalisait 350 millions de dollars US et les dons privés américains, sous l'égide des présidents Bush père et Clinton, s'élevaient à 200 millions de dollars US. À la même date, l'aide gouvernementale canadienne totalisait 80 millions de dollars CAN, substantiellement augmentée, suite à une annonce du premier ministre le 10 janvier, à 425 millions de dollars CAN sur cinq ans. À cette date, les dons des organismes humanitaires canadiens, notamment la Croix-Rouge, l'Unicef et Oxfam et les dons privés des Canadiens, s'élevaient à 150 millions de dollars CAN. Le don privé canadien le plus important fut celui du couple Kroum et Eva Pindoff, fondateurs de la chaîne Music World, soit 5 millions de dollars CAN.

Le Canada a aussi participé à l'effort d'urgence par l'envoi d'avions cargos de denrées et de matériel de secours ainsi que d'experts en intervention en cas de catastrophe. Il a aussi envoyé au Sri Lanka une équipe d'intervention en cas de désastre (DART), une mission de six semaines préparée au pire dans le fouillis post-tsunami : les soldats les plus endurcis, appelés à intervenir dans la jungle de la région d'Ampara, où des milliers de personnes ont perdu la vie, ont dû subir un entraînement spécial, notamment pour travailler en présence d'une forte population de reptiles et d'arthropodes venimeux, la plus dense au monde – vipères, cobras, veuves noires – et surtout devant des nuées de moustiques propageant la malaria ou la fièvre dengue.

L'offre d'aide internationale initiale d'urgence des pays les plus riches totalisait alors 3,8 milliards de dollars US, soit 2,6 milliards de dollars US en dons gouvernementaux, 902 millions de dollars US en dons privés et 250 millions de dollars US octroyés par la Banque mondiale. Au début de janvier, les Nations unies ont canalisé une offre d'aide record de 1,8 milliard de dollars US, un montant sans précédent, représentant l'enveloppe totale annuelle de l'ONU pour des opérations humanitaires. Le 10 janvier, les promesses d'aide mondiale, publique et privée, totalisaient 10 milliards de dollars US, dont 3 milliards d'aide d'urgence formellement notifiés aux Nations unies, celle-ci rappelant que, dans ce genre de catastrophe, « *il y a une disproportion entre les généreuses promesses et l'argent qui est effectivement versé* ». L'ONU rappelait aussi d'autres urgences humanitaires sur la planète en 2005, 14 crises qualifiées d'« *urgences oubliées* », principalement en Afrique, touchant de 20 à 30 millions de personnes.

Du côté de l'Europe, l'Union européenne a réagi avec rapidité à la catastrophe. Cette réaction a pris deux formes : le déblocage de fonds sous la direction du commissaire au développement et à l'aide humanitaire et la mise en œuvre du mécanisme de protection civile, sous l'autorité du commissaire à l'environnement.

La Commission européenne a rapidement débloqué, suite au raz-de-marée, plusieurs millions d'euros, versés à la Croix-Rouge ou à des agences des Nations unies (Unicef, Programme alimentaire mondial, Organisation mondiale de la santé), pour répondre aux besoins de première urgence (purification de l'eau, nourriture, couvertures, abris temporaires, produits médicaux, recherche des disparus). Ces fonds, mis à la disposition des organisations non gouvernementales par le service humanitaire de la Commission (ECHO), s'ajoutèrent à ceux versés par les États membres. Au total, dans les premiers jours de janvier, 267 millions d'euros avaient déjà été engagés sur les 436 millions d'euros promis par l'Union européenne, Commission et États confondus.

Mentionnons, en tête des pays donateurs, le don australien de 870 millions de dollars US et le don japonais de 500 millions de dollars US.

Réunis à Londres, le 7 janvier, les membres du G7 se sont vite mis d'accord sur un moratoire portant sur la suspension de la dette des pays sinistrés, une dette estimée à quelque 406 milliards de dollars US à la fin de 2003. Il ne fallait pas s'attendre à ce que ces pays s'acquittent des versements prévus tant que la Banque mondiale et le FMI n'auront pas complètement évalué les besoins de reconstruction et de financement. L'Indonésie, le pays le plus touché, doit à elle seule 48 milliards de dollars au Club de Paris. Un cadeau dont il importe aussi de mesurer les conséquences, car un report des paiements ne devrait pas conduire à un relèvement du coût de l'emprunt pour ces pays par les agences de notation. Les pays créanciers du Club de Paris ont accordé un moratoire sur la dette de l'Indonésie (dette de 132 milliards de dollars US), du Sri Lanka (dette de 7,7 milliards de dollars US) et des Seychelles (dette de 30 millions de dollars US – 14 % du budget national de 2005). D'autres pays touchés, comme l'Inde ou la Thaïlande, n'ont pas requis de moratoire car les conditions rattachées ont été jugées trop contraignantes par leurs gouvernements.

Afin de garantir la transparence et de limiter les risques de détournement de l'aide, la distribution des millions de dollars d'aide aux victimes du tsunami a fait l'objet d'un contrôle permanent supervisé par la société d'audit PricewaterhouseCoopers et accessible sur Internet.

Étant donné l'importance des opérations de secours et le nombre de pays et d'organisations impliqués, les autorités ont aussi discuté des problèmes de pots-de-vin et de détournements d'argent, au menu du sommet de l'Association des nations du sud-est asiatique, qui avait pour objectif d'examiner la mise au point d'une stratégie d'aide aux régions sinistrées, l'Indonésie étant considérée comme un des pays où règne la plus grande corruption dans le monde.

En matière de dons à des organismes humanitaires, il importe d'être vigilant. Dès les premiers jours qui ont suivi le tsunami, les arnaques ont pullulé pour tenter d'extorquer de l'argent aux donateurs, que ce soit par des courriels d'appel bidon à la générosité, ou par des méthodes plus sophistiquées de «phishing». En effet, plusieurs agences gouvernementales américaines et associations de défense des consommateurs sont montées au créneau pour stigmatiser un second type d'escroquerie, corollaire de la première: le «phishing». Son principe est d'obtenir, grâce à un courrier électronique factice (qui a l'apparence d'un courrier officiel envoyé par une banque ou un cybermarchand), des données personnelles et bancaires, d'un utilisateur lambda. Sa participation repose sur sa crédulité, car c'est cet utilisateur qui fournit ces informations, en se rendant sur un faux site web l'invitant à donner ses précieux sésames électroniques.

Dans un autre ordre, l'Indonésie ne voyait pas de bon œil la présence de 13 000 soldats américains sur son sol, surtout dans la région du Banda Aceh (200 000 sinistrés), chasse gardée musclée de l'armée indonésienne, où sévit depuis 1976 une rébellion indépendantiste dirigée par le *Mouvement Aceh libre*. Ailleurs, au Sri Lanka, dans la zone contrôlée par les Tigres tamouls, le tsunami a déplacé des centaines de mines antipersonnel, constituant un danger extrême pour les populations qu'il fallait reloger sur ces terrains. Tous espèrent que la mer et les vagues changent la donne guerrière de ces régions et favorise, enfin, le dialogue.

3. LA FACTURE

Au début de janvier, on a avancé qu'un montant de 30 milliards de dollars serait le coût de reconstruction des pays sinistrés, au terme de la plus grande opération humanitaire dans l'histoire des Nations unies, une tragédie qui s'impose désormais comme la première catastrophe à l'échelle planétaire. La majorité de ces pertes économiques, évaluées à la fin de janvier par le FMI et la Banque mondiale, ne sont pas assurables.

L'ensemble des dommages matériels, assurés ou non, a été initialement estimé à 15 milliards de dollars US, selon un expert de Munich Re, le plus grand réassureur mondial. À l'échelle mondiale, les assureurs mondiaux ont déboursé approximativement le même montant pour l'ensemble de l'année 2003. Si ces estimations avaient été confirmées, elles auraient fait de ce tsunami la seconde catastrophe naturelle la plus coûteuse de l'histoire après l'ouragan Andrew de 1992 (19,5 milliards de dollars US) et le tremblement de terre de Northridge aux États-Unis, en 1994 (15 milliards de dollars US). Les pertes assurables de 2004, quant à elles, totaliseraient 40 milliards de dollars US, la plus coûteuse année sur le plan de l'assurabilité des catastrophes naturelles dans l'histoire moderne de l'assurance, délogeant la précédente année record de 1992 (26 milliards de dollars US).

Selon une estimation faite initialement par le président d'AXA, Henri de Castrie, le montant total payable suite au tsunami du 26 décembre par l'ensemble des assureurs oscillait entre 5 et 8 milliards de dollars US. L'assurance devait surtout couvrir la destruction des complexes hôteliers, indemniser les pertes d'exploitation des grossistes en voyage et des transporteurs aériens. De son côté, l'association anglaise *The International Underwriting Association of London* avait aussi estimé que les pertes assurables se situaient entre 5 et 10 milliards de dollars US, un montant inférieur aux indemnités payables aux victimes des ouragans floridiens, l'été dernier, estimées à 30 milliards de dollars US, car la pénétration de l'assurance dans les pays victimes du tsunami est faible. Quant à Moody's Investors Service, si les pertes économiques non assurées étaient significatives, et en dépit des pertes de vie démesurées, le bilan des dégâts matériels assurés ne serait pas très élevé. Selon une règle non écrite, quand les pertes humaines sont lourdes, les dégâts matériels sont plutôt bas; plus bas encore sont les dégâts matériels assurés, d'une part, parce que les catastrophes naturelles sont généralement exclues et, d'autre part, parce que la souscription est faible. Selon l'*Insurance Information Institute* américain, les habitants asiatiques de cette zone ne déboursaient que 8 dollars en primes annuelles, par rapport à 2 000 dollars US en Amérique du Nord. Le dernier bulletin que nous avons, daté du 31 janvier 2005, émis par Risk Management Solutions, agence américaine de modélisation des risques catastrophiques, fait état de pertes assurables estimées à moins de 4 milliards de dollars US, dont 1 milliard de dollars affecté aux assurances de personnes (*Life and Health Insurance*).

En France, la FFSA a annoncé que les assureurs français ont dû faire preuve de souplesse dans l'interprétation des contrats d'assu-

rance, car de nombreux contrats d'assurance vie excluent les catastrophes naturelles du champ d'application de la garantie.

Certaines associations d'assureurs ont demandé aux autorités de leur pays de délivrer rapidement les déclarations officielles de décès, leur permettant d'accélérer le processus d'indemnisation. Tel fut le cas des Pays-Bas (période légale d'attente d'un an) et de la France (un délai de 10 ans est requis).

4. LA PRÉVENTION

Rapidement, on annonçait, dès le 5 janvier dernier, que l'Indonésie et d'autres pays voisins de l'océan Indien, réunis dans le cadre de la conférence de l'Association des nations d'Asie du Sud-Est (ASEAN), comptaient mettre sur pied un système d'alerte précoce pour prévenir les catastrophes naturelles, dont les terribles tsunamis. La méconnaissance du risque « tsunami » par les populations du littoral fut un facteur aggravant. Réagir avec célérité implique une logistique de prévention, des mesures d'urgence planifiées à l'avance, un système d'alerte efficace, autant de mesures, qui ont fait cruellement défaut cette fois encore, que les pays bordant l'océan Indien devront développer, à l'instar des pays du Pacifique, où se produisent 95 % des secousses telluriques. Américains et Japonais y disposent de systèmes de surveillance des ondes provoquées par les tsunamis – un réseau de tsunamètres, de détecteurs posés sur les fonds marins, reliés à la terre ferme (Hawaï) et des mesures très strictes y sont rapidement déclenchées.

L'Inde a aussi annoncé, dans la foulée du périple en janvier du premier ministre canadien dans les régions touchées, son intention de mettre en place un système d'alerte au tsunami.

Le 18 janvier, les Nations unies ont organisé une conférence internationale à Kobé, au Japon, dévastée il y a dix ans par un violent séisme (6 433 morts), réunissant quelque 4 000 scientifiques et officiels de plus de 150 pays, afin de mieux prévenir les catastrophes naturelles et mieux financer les opérations de secours et de reconstruction. On a aussi discuté d'instituer, à Kobé, un centre mondial des dangers liés à l'eau et d'une banque de données mondiale des leçons tirées des catastrophes. On y a discuté de l'établissement, en 2006, d'un système d'alerte au tsunami dans l'Océan indien, et, en 2007, d'un système planétaire d'alerte. La conférence s'est fixé un calendrier d'objectifs de prévention pour la décennie 2005-2015 et s'est

soldée sur une promesse d'aide de 9,6 millions de dollars US pour la création d'un réseau de détection de raz-de-marée dans l'océan Indien géré par les Nations unies.

On y a proposé que 10 % des milliards de dollars qui ont été versés aux victimes du 26 décembre soient consacrés à la prévention des catastrophes naturelles dans le monde.

En même temps, le Programme des Nations unies pour le développement organisait à Paris un Forum sur le développement humain permettant de faire le point sur la situation dans les pays bordant l'Océan indien touchés par le tsunami.

5. CONCLUSION

En Japonais, « tsunami » signifie « vague de port », phénomène connu depuis la nuit des temps, pouvant se déclencher après l'impact d'une météorite ou d'un glissement de terrain ou, plus généralement, d'une déformation du fond océanique. Les Japonais furent particulièrement éprouvés par les tsunamis au cours de leur histoire récente. Entre 1895 et 1999, le Japon aurait été frappé par 150 tsunamis, par rapport à 15 % en Indonésie.

En 2001, une étude américaine prédisait que si le volcan de La Palma (Îles Canaries) entrait en éruption et provoquait un affaissement du sous-sol marin, une vague de 20 mètres déferlerait sur l'ensemble du pourtour atlantique. Les tsunamis ne sont donc pas des phénomènes réservés aux pays asiatiques. Se réalisant dans l'Atlantique, la catastrophe dévasterait non seulement les côtes africaines, mais atteindrait facilement les côtes européennes, sud-américaines et américaines.

Il faut dire que San Francisco se prépare au Big One. Ce n'est pas une coïncidence qu'au début de décembre la Ville réunissait son personnel d'urgence pour évaluer les dégâts qui seraient causés par une vague tsunami de 15 mètres : trois ou quatre pâtés de maisons seulement seraient affectés, à cause de la topographie naturelle. Mais le Big One attendu, prédit d'ici 2020, pourrait créer un véritable désastre, notamment en cas d'affaissement des terres, presque impossible à évaluer.

Ce jour endeillé du 26 décembre, c'était, rappelons-nous, un an, presque jour pour jour, après de séisme iranien qui a frappé la

ville historique de Bam, le 23 décembre 2003, là où l'aide, pourtant promise, n'est parvenue qu'au compte-gouttes.

Sur la longue liste des séismes qui ont éventré la Terre depuis le début du dernier siècle, la Chine, par trois fois, a connu une catastrophe faisant chaque fois plus de 200 000 victimes (1920, 1927 et 1976). En effet, le plus meurtrier tremblement de terre de l'Histoire, celui de Tangshan, en Chine, le 28 juillet 1976, a fait officiellement, selon les Chinois, 242 000 victimes (650 000, tel qu'avancé par les Occidentaux, mais sans beaucoup de preuves). Les désastres planétaires, les morts en directs, sont les nôtres, peu importe où nous vivons. La démographie mondiale, le tourisme planétaire, les moyens rapides de communication nous font occuper aujourd'hui tous les espaces. Et, peu importe où nous habitons, le risque zéro n'existe pas. La Terre impose sa loi naturelle partout. Il faut en tirer des enseignements.

Du 11 septembre 2001 au 26 décembre 2004, deux séismes qui, par-delà leurs différences et origines, d'un côté, la main active de l'homme, de l'autre, la force de la nature, ont suscité des réactions semblables. La démesure terrestre n'est pas du même ordre que la folie fanatique, mais les deux événements ont ravivé les passions, suscité des élans de générosité et rappelé l'importance de changer la donne mondiale, nous qui commençons à percevoir, encore confusément, la fragilité, la précarité de la condition humaine sur une terre fertile en catastrophes, sujette à des cycles climatiques millénaires, nous qui avons été à ce point généreux et solidaires, comme si pouvions être les prochaines victimes de la vague.

Les quatre principaux pays frappés, à savoir l'Indonésie, le Sri Lanka, l'Inde et la Thaïlande, ont beau contenir un habitant du globe sur cinq, ils représentent à peine 3 % de la richesse mondiale. Il demeure que ces pays sont appelés à un devoir de mémoire envers les victimes, pour qu'un tel hydre, s'il se reproduisait, soit vite reconnu, les obligeant à mieux choisir les sites de reconstruction, à mieux les protéger.

Jadis, les catastrophes, tel le tremblement de terre qui détruisit Lisbonne en 1755, confrontaient théologiens et philosophes, notamment Voltaire, qui les justifiaient par des explications surnaturelles. Aujourd'hui, ces discussions transcendantes pour masquer les aléas nous apparaissent désuètes, futiles. Si nous sommes incapables de maîtriser les forces de la nature, nous pouvons néanmoins tenter, par des gestes de solidarité, sinon d'éliminer les vulnérabilités, du moins d'en atténuer les effets.